



une page dédiée

POUR VOUS
AIDER



| FICHE ACTION DE LA COLLECTIVITE

Cette action s'inscrit
dans la thématique :



Mobilisation citoyenne

Organisation de chantiers participatifs



Action n°



MOBILISATION-2

→ Objectifs et cibles de l'action

Protéger et/ou restaurer la biodiversité tout en impliquant les citoyens sur des actions concrètes, c'est l'objectif des chantiers participatifs nature. Les chantiers participatifs sont un outil efficace d'appropriation de la biodiversité par les acteur·ices locaux des territoires et notamment les citoyen·nes. Ils permettent non seulement de sensibiliser sur les enjeux et bénéfices qu'apportent la nature, mais aussi sur la bonne gestion des espaces naturels.

→ éléments de contexte



Techniques, réglementaires, exemples ...

En Bourgogne-Franche-Comté, les structures naturalistes partenaires de l'Agence Régionale de la Biodiversité proposent des dates aux citoyen·nes pour participer à des chantiers organisés pour préserver la biodiversité.

Le chantier nature est un levier d'action pour la collectivité sur plusieurs domaines en parallèle : celui de pédagogie appliquée, d'insertion sociale et bien évidemment de gestion de la biodiversité.

Outre sa contribution tangible à la préservation de l'environnement, l'engagement dans les chantiers nature offre également une occasion d'échanges entre citoyen·nes partageant une sensibilité commune envers la nature. Cette dimension conviviale et événementielle peut être un élément constitutif de la vie de la collectivité. Ces chantiers peuvent être ouverts à tous les citoyens·nes, mais peuvent également cibler des publics spécifiques tels que les étudiant·es en formation dans des lycées agricoles, des maisons rurales ou des programmes de formation professionnelle, les agriculteur·ices ou les personnes en situation d'insertion professionnelle. Le/la technicien·ne référent·e et/ou le/la conservateur·rice bénévole du site seront là pour guider les participant·es et leur fournir les outils nécessaires.

Le contenu du chantier participatif s'adapte en fonction des enjeux territoriaux et souhaits des communes. Il peut varier en fonction des territoires (actions autour de la sauvegarde des amphibiens, plantation de haies, récolte de graines, lutte contre les espèces exotiques envahissantes comme l'Ambrosie, création/restauration de mare, végétalisation d'espaces publics, fabrication de gîtes à chauves-souris...)

→ Description de l'action



→ Modalités de mise en œuvre de l'action

- i** Vous pouvez indiquer les collaborateurs ou les partenaires impliqués (ou co-porteurs), le calendrier de mise en œuvre avec ses principales étapes, la durée du projet, ainsi que les moyens humains et financiers mobilisés ou à mobiliser.



→ Dispositif de suivi-évaluation de l'action

- i** Indiquez la liste des indicateurs qui seront à suivre et des livrables à produire pour s'assurer que l'action soit efficace, au terme des 3 ans de l'engagement.



Liste des pièces-jointes annexées {facultatif} > Plans, photographies, dossiers.



→ Correspondance SRB

B2	B/ Mettre la biodiversité au cœur de l'aménagement du territoire dans un contexte de changement climatique
----	--

→ Préconisations

i [Cadre réservé à l'instruction]